

Bibliothèques scolaires.

Des bibliothèques, à l'usage exclusif des élèves, fonctionnaient à Hautcharage (84 vol.), Linger (15), Bettange (16), Dippach (93), Schouweiler (110), Bettembourg (506), Aspelt (62), Frisange (14), Hellange (35), Mondercange (146), Lamadeleine (65), Rodange (41), Ehlang (21), Reckange (64), Rœdgen (25). Les bibliothèques suivantes étaient à l'usage des garçons seuls: Bascharage (52 vol.), Clemency (78), Kayl (166), Tétange (112), Leudelange (20), Pétange (260).

Les communes suivantes ont voté des crédits spéciaux en faveur des bibliothèques scolaires: Bascharage (75 fr.), Clemency (20), Dippach (50), Bettembourg (625), Dudelage (500), Frisange (225), Kayl (400), Leudelange (25), Mondercange (145), Pétange (250), Reckange (100), Sanem (50).

Des distributions de prix ont été faites aux élèves des cours postsecondaires de Linger (garçons), Bettange (g.), Dippach (g. et f.), Schouweiler (id.), Clemency (g.), Fingig (g.), Lamadeleine (g. et f.) Huncherange (f.), Mondercange (f.), Rodange (f.).

Les écoles d'adultes de garçons de Pétange et de Rodange, et les filles de l'ouvrier de Dudelage ont fait des excursions.

b) Cours postsecondaires privés.

L'école ménagère de Dudelage enseignait la religion, la cuisine, la laiterie, l'économie domestique, le repassage, les travaux à l'aiguille, le jardinage et, à titre facultatif, le français, la comptabilité, la correspondance commerciale, la dactylographie et la sténographie. Cette école était dirigée par 6 maîtresses religieuses, dont 1 possédait le brevet d'aptitude pédagogique, 1 le brevet supérieur français et dont 2 avaient le diplôme pour l'ouvrage manuel. Le nombre des élèves inscrites était de 106, la moyenne des élèves présentes, de 59.

Les cours postsecondaires de Pétange comprenaient les travaux à l'aiguille, la coupe, le repassage, la cuisine et, en été, le jardinage. Ces cours se trouvaient sous la direction de deux religieuses diplômées pour l'ouvrage manuel. Le nombre des élèves présentes était de 45 en hiver et de 27 en été. Toutes les